



Une chèvre, une région.

# LA POITEVINE

## LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



*Dessin réalisé par Jasmine Metzen, nouvelle éleveuse allemande*

### ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.

N° 64 OCTOBRE 2008

*Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :*



Projet cofinancé par l'Union européenne  
Fonds Européen de développement Régional





**CONSEIL d'ADMINISTRATION du 07 juillet 2008**  
Salle de réunion du PIMP\_ Place de l'Eglise  
79510 Coulon

**Etaient présents:**, Jean Christophe Sauze, Emmanuelle Chebrou, Mickaël Blanchard, Pierre Martin, Thierry Neuiller, Philippe Massé, Ludivine Cosson, Jean et Christiane Pauly, Michel Boissard et Clément Vinatier Roché.

**Etaient excusés:**, Biteau Benoît, Marie Claude Auneau et Pascal Boué (Capgenes),

**Etaient absents:** Hervé Legrand, Michel Brice, Mireille Schmidt, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion du Parc du Marais Poitevin, suivant l'ordre du jour :

🐐 **Budget et subventions :**

Trois des six demandes de subventions ont donné un résultat positif. Pour les trois autres, les dossiers de demande sont bouclés et complets ; ils n'ont plus qu'à être instruits. Il s'agit notamment de demande de 1500 € auprès des conseils généraux de Charente et Vienne. Une autre aide est demandée à la DRAF Poitou Charente.

La trésorerie fait apparaître une réserve de 6100 € sur le compte courant. D'autre part, il y a 11200 € sur le livret, soit 3 mois de trésorerie de fonctionnement. Une majeure partie des subventions est arrivée sur le compte.

🐐 **Visites d'élevage 2008:**

Les visites sont terminées pour cette année. La base de données est complétée. Le bilan sera évoqué lors de l'AG et dans le prochain numéro de « La Poitevine ».

🐐 **Préparation de l'Assemblée Générale :**

Elle se tiendra cette année le jeudi 4 décembre chez Lydia Blanchet dans la Vienne (86). Elle se déroulera comme les années précédentes avec une visite de la ferme en fin de matinée, un déjeuner en commun sorti du panier et la réunion de l'AG l'après midi.

🐐 **Manifestations :**

En cette rentrée, de nombreuses organisations ont souhaité voir la chèvre Poitevine animer leurs manifestations. L'ADDCP y a répondu présente avec la présentation d'animaux à chaque fois, une vente de fromages à l'occasion, un stand tenu par l'animateur ou des éleveurs (voir page 5).

Pour la fin de l'année, il nous reste un rendez-vous : Capr'innov. Des chèvres seront présentées durant les 2 jours.

🐐 **Programme européen d'étude de la tremblante sur la population Poitevine :**

Pierre Martin (Caprigène) est venu nous exposer une étude qui va être menée par l'INRA de Toulouse et qui découle d'un programme européen. Le but est de mieux connaître le polymorphisme du gène PrP caprin en relation avec la sensibilité/résistance à la tremblante sur la population Poitevine et Corse. Concrètement, lors des visites d'élevage 2009, l'animateur réalisera des prises de sang sur une centaine de boucs. La voie mâle étant celle qui dissémine le plus, on aura une meilleure représentativité de la population. Les prises de sang seront envoyées à un laboratoire pour analyse. En échange, l'ADDCP percevra une indemnisation.

Des recherches ont déjà mis en avant les codons impliqués dans la résistance/sensibilité à la tremblante. Ainsi, 62 à 76 % des animaux de races alpine et saanen sont considérés comme sensible à la tremblante. Quid de la Poitevine !

🐐 **Boucs rentrés au centre d'insémination artificielle :**

Finalement, 2 boucs seront collectés cette année à Mignaloux Beauvoir. Il s'agit de Casimir (de chez Thierry Neuiller) et Cannabis (de la Ferme des Vallées). Pour l'instant, il n'y a que Casimir qui a été réservé. Cannabis est encore libre pour être accueilli sur un élevage pour la saison prochaine. Tenez moi au courant !

🐐 **Questions diverses :**

La vitrine achetée l'année dernière a été inaugurée lors de la fête du PIMP à la mi-septembre. L'idée de l'habiller d'une jupe a émergé. Ainsi, le chariot supportant la vitrine serait entouré d'une banderole. Des devis vont être demandés.

De même, des devis concernant des produits de la boutique vont être réalisés notamment concernant des t-shirts, casquettes, porte-clefs, planches de dégustation,...

L'animateur va suivre une formation concernant une « initiation aux technologies de fabrication au lait cru » la semaine du 24 au 28 novembre à l'ENILIA de Surgères.

La séance est levée à 18H00 et les membres du conseil d'Administration se donnent rendez vous à l'AG de décembre chez Lydia Blanchet.



## Pour les analyses de la caséine $\alpha$ S1

44 prises de sang ont été réalisées durant les visites d'élevage. L'association regroupant toutes les demandes, Labogena va donc procéder à une réduction de ces prix. Seulement, la réduction annoncée jusqu'ici (c'est à dire 17,50€ H.T.) a été revue à la hausse par un technicien de Labogena. Elles sont donc maintenant facturées 22,85 € H.T.

Voici un mot de Jean Marc Babillot, correspondant de Labogena avec l'ADDCP :

*« Contrairement à ce qui a pu vous être indiqué téléphoniquement concernant le prix des analyses de caséine, celles ci figurent sur notre tarif annuel au prix de 30,50 Euros pour les éleveurs individuels et 22,85 Euros pour les organismes qui nous envoi au moins 40 échantillons et nous fournissent un fichier informatique correspondant. Ces prix s'entendent hors taxe. Le tarif qui vous aura été mentionné est celui de ligne supérieure concernant l'identification. Je vous propose de vous rapprocher du document annuel éditant nos tarifs; le dernier est daté du 18 janvier 2008. Bien cordialement. »*

Jean Marc Babillot

### LABOGENA

Domaine de Vilvert  
78352 Jouy en Josas cedex  
Téléphones: 33 (0)1 34 65 21 36 ou 38 ou 76  
Télécopie : 33 (0)1 34 65 21 51  
ovicap.labogena@jouy.inra.fr  
Site web : [www.labogena.fr](http://www.labogena.fr)

Compte tenu des engagements pris par l'animateur, l'ADDCP se propose donc de participer à la moitié des frais supplémentaires engendrées par cet erreur. Ainsi, le prix a réglé pour une analyse par les éleveurs passe de 22,85 € à 20.175€ H.T. L'ADDCP facturera donc 24.12 € TTC l'analyse. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'animateur de l'ADDCP.

Certains d'entre vous m'ont demandé des renseignements concernant l'interprétation des résultats. Vous trouverez donc ci-dessous quelques explications sur la particularité de la Poitevine quant à la fréquence des allèles liés à la synthèse de la caséine  $\alpha$ S1.

### Interprétation des allèles :

La caséine totale comprend en fait 4 caséines, dont la caséine  $\alpha$ S1. Ces caséines dépendent de 4 gènes étroitement liés. Chaque gène s'exprime par un ou plusieurs allèles (polymorphisme génétique). La particularité de la caséine  $\alpha$ S1 est de posséder de nombreux allèles qui synthétisent plus ou moins de caséine. En race Poitevine, on observe essentiellement 7 allèles :

- \_ 4 allèles « fort » de type B, dont l'allèle B1 le plus fréquent en race Poitevine et le plus intéressant,
- \_ l'allèle « fort » A qui est très fréquent en race Alpine,
- \_ l'allèle intermédiaire E et l'allèle « faible » F qui fixe très peu de caséine  $\alpha$ S1. L'allèle F, et à un moindre degré l'allèle E, sont 2 allèles défectifs qui ont des effets défavorables sur la synthèse, le transport et la sécrétion des constituants du lait (protéines et matière grasse) au niveau de la cellule mammaire. Ce sont 2 allèles qui ont une faible aptitude fromagère (taux de protéines plus faible, caillé plus mou, etc...).

L'allèle « fort » a plusieurs avantages :

- \_ il fixe plus de caséine totale
- \_ il augmente la proportion de matières azotées coagulables
- \_ il donne un caillé plus ferme et entraîne moins de perte lors de l'égouttage.

Il y a donc plusieurs allèles de caséine  $\alpha$ S1, mais chaque chèvre ne possède que 2 allèles, l'un provenant du père et l'autre de la mère. C'est à dire que l'on a toutes les combinaisons 2 à 2 entre les allèles A, B1, B2, B3, B4, E, F. Par exemple, un animal peut être : E/F ou B1/E ou B1/B1 (on dit alors qu'il est homozygote B1 car les deux allèles sont identiques) ou B3/E ou F/F ...

Extrait d'un commentaire de Guy Ricordeau dans la lettre N°48.



En 1994, nous avons organisé avec Anne Jaubert (à l'époque à l'ITPLC de Surgères) une comparaison des laits homozygotes B1 avec des laits homozygotes E, à partir des laits obtenus chez M. Nicolas (ancien éleveur de Poitevines). Les résultats obtenus indiquent que le lait des Poitevines B1/B1 se caractérise par un rapport taux de caséine/matières azotées totales plus élevées que celui des laits E/E (79.2% contre 74.0%), ce qui devrait se traduire par de meilleures aptitudes fromagères.

Plus convainquant encore, cette année là, M. Nicolas, peut-être septique sur les analyses en laboratoire, avait fait, de lui-même, son propre essai, en fabriquant du fromage avec la même quantité de lait B1/B1 et E/E. Il avait obtenu un poids de fromage supérieur de 20 à 30 % avec le lait homozygote B1 et un caillé de bien meilleure qualité.

Extrait de la contribution de Guy Ricordeau à l'AG de 2002

Enfin, le reportage de ce numéro (page 8-9) met en avant les qualités fromagères de la race Poitevine.

## Synthèse des visites d'élevage pour la campagne 2008

Dès le mois de mai, j'ai commencé les visites d'élevages avec pour priorité les élevages où étaient les boucs sélectionnés pour l'Insémination Artificielle. Ainsi, j'ai débuté cette année dans le Poitou Charentes, le Limousin et le Nord du Midi Pyrénées. Ensuite, une grande boucle vers l'Allemagne via la Bretagne-Normandie a été entreprise. Enfin, une autre boucle vers le Centre Est s'est déroulé durant août. Au final, j'ai donc parcouru 9258 km pour 54 élevages entre le 21 mai et le 30 septembre 2008. 15 nouveaux élevages (amateurs et professionnels) ont été visités pendant cette période.

Je suis très satisfait de l'accueil que l'on m'a réservé durant ces visites et du bon état général des animaux poitevins que j'ai noté. Je remercie donc tous les éleveurs pour leur accueil et le temps consacré aux échanges.

L'ensemble des élevages n'ayant pu être visités, la priorité sera donné l'année prochaine à ceux qui n'ont pas été visités. Je rappelle d'avance l'importance de conserver les données généalogiques des animaux. Sans ceci, le travail d'augmentation de la variabilité génétique ne peut être optimisé. De ces visites, il est souvent ressorti que lors de transactions d'animaux, les généalogies ne sont pas transmises ou non conservées. **D'où une recommandation : lorsque vous achetez des caprins poitevins, prenez également la généalogie des animaux et conservez la ! C'est un travail qui demande la participation de chacun !**

Le bilan provisoire des nouveaux enregistrements est donc plutôt satisfaisant. Ce bilan sera détaillé lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera chez Lydia Blanchet (86) le jeudi 04 décembre 2008.

## Quelques dates à retenir

> Salon « Capr'Inov » le 26 et 27 novembre 2008 au Parc des Expositions de Niort  
L'ADDCP y proposera quelques chèvres Poitevines de l'élevage du Gaec des chèvres de l'Île (Mickaël Blanchard).

> Assemblée Générale de l'ADDCP le jeudi 4 décembre 2008

Au programme : visite technique de l'élevage de Lydia Blanchet en conversion bio et adoptant le signé Poitou Charentes, évolution vers une ferme pédagogique,... Après une collation, place à l'AG avec la présentation des rapports, l'élection du Conseil d'Administration,...



Cette année encore, l'ADDCP tiendra un stand au sein du salon agricole de Paris. Ainsi, il convient dès à présent de se mobiliser ! C'est pourquoi l'association recherche d'ores et déjà des volontaires afin de tenir le stand. Rappelons que les frais réels de transport sont réglés sur justificatifs à conditions d'adhérer à l'association et d'avoir été mandaté par le bureau.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, faites vous connaître dans les plus brefs délais auprès de l'animateur au 05.49.79.19.25 ou au 06.81.86.33.94 en précisant les dates de présence.



## Des chèvres Poitevines au Comice agricole de Civray,...

Pour le comice agricole de Civray (86), 3 chèvres poitevines du Gaec Mel'elie se sont retrouvées au milieu de Saanen et d'Alpines. Un stand de l'ADDCP était présent ainsi que des fromages de chez Philippe et Christophe.

## ... à la fête du Parc...



Pour la seconde année, s'est déroulée la fête du Parc du Marais Poitevin le 14 septembre à La Garette près de Coulon. L'idée étant de présenter au grand public les diverses actions du Parc, le CREGENE était présent. Ainsi, les races mulassières, la vache maraîchine, l'angélique,... et la chèvre Poitevine étaient présentes. Les chèvres venaient de l'Earl Saint Guard. A cette occasion, nous avons inauguré la vitrine réfrigérante (voir ci-dessus) avec les fromages de Saint Guard.

## ... aux Aubuges,...

Pour la journée du patrimoine du 20 septembre 2008, le collectif des Aubuges organisait un temps d'observation de nos richesses patrimoniales.



Au programme : ferrage de chevaux, vannerie, démonstration d'enduit en terre, cours de danses traditionnelles ... et des chèvres Poitevines venant du Gaec Mel'elie.

## ... au comice agricole de Saint-Maixent-l'Ecole,...

Lors du comice agricole de Saint-Maixent-l'Ecole, le principal rendez vous était le concours national bovin de la race Parthenaise. Une place a également été faite à la chèvre Poitevine durant ces 2 jours festifs du week-end du 27-28 septembre.

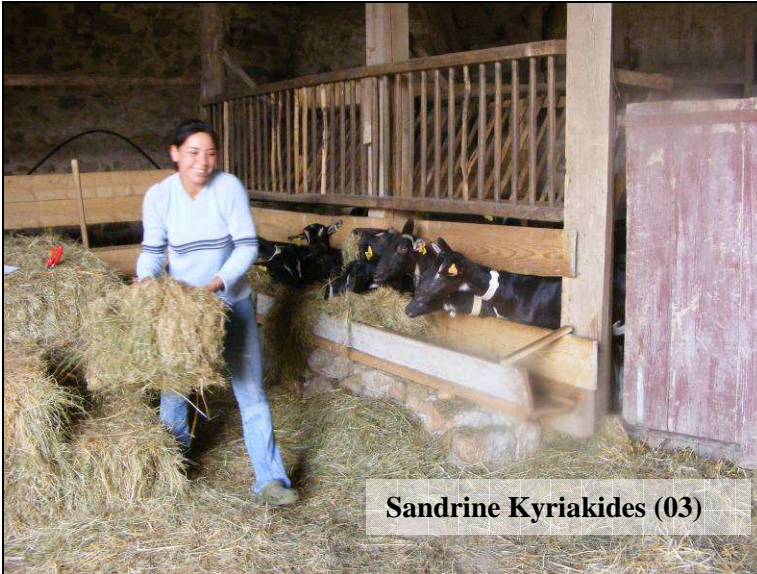
## ... et à la Fête du Conservatoire de Pétré.

Le week end du 25 et 26 octobre se tenait la fête du patrimoine vivant à Pétré (85). Tous les animaux et végétaux des associations représentées au sein du CREGENE étaient présents. L'ADDCP présentait bien entendu la race avec quelques animaux dont le bouc castré ci-dessous. De plus, elle vendait des fromages afin de mieux faire connaître la race pour ses qualités fromagères.

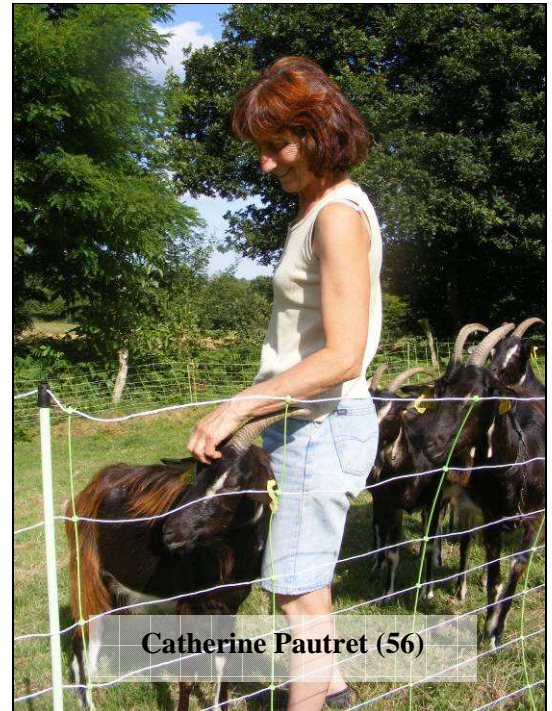


Beaucoup de manifestations ont donc eu lieu avec la présence de la chèvre Poitevine.

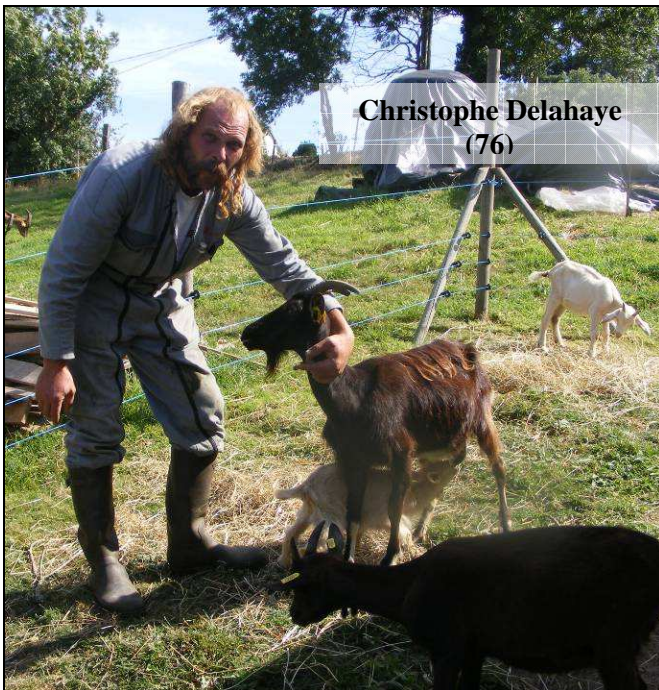
Vous aussi, si vous souhaitez faire la promotion de la race Poitevine dans une quelconque manifestation, n'hésitez pas à demander à l'animateur de vous envoyer les documents qui vous intéressent (plaquettes, posters,...) !



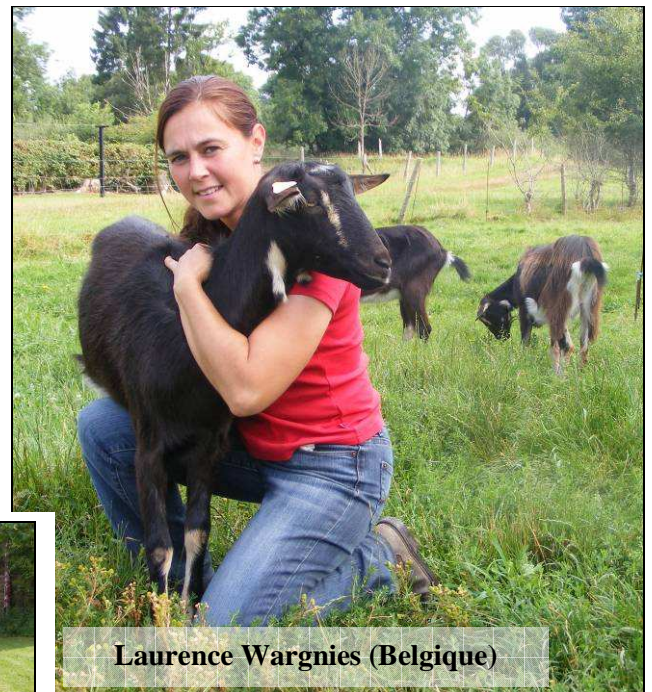
**Sandrine Kyriakides (03)**



**Catherine Pautret (56)**



**Christophe Delahaye  
(76)**



**Laurence Wargnies (Belgique)**



**André Deconinck  
(Belgique)**

*N'hésitez pas à nous  
envoyer vos photos pour  
en faire profiter tout le  
monde !*



## La Tremblante ovine et caprine

### **Importance et Espèces concernées**

La tremblante fait partie du groupe des Encéphalopathies Spongiformes Subaiguës Transmissibles (ESST), comme la "maladie de la vache folle" BSE et la maladie de Creutzfeldt-Jakob de l'homme.

Elle est présente aux USA, au Canada, au Japon et en Europe depuis plus de 200 ans. Cette maladie est connue en France depuis 1732. En 1936, deux vétérinaires français, Cuille et Chelle, ont établi que la maladie était transmissible au sein de l'espèce ovine et caprine. Aucun cas de transmission à l'homme n'a été signalé depuis plus de 2 siècles.

Dans les troupeaux à "tremblante", elle peut avoir une forte incidence économique (plusieurs animaux atteints par an). Dans les conditions naturelles, seuls les ovins et caprins y sont sensibles.

L'intérêt pour la tremblante s'est accru depuis l'apparition de la BSE chez la vache et plus encore quand l'éventualité d'une transmission de cette maladie à l'homme a été évoquée car:

- Les petits ruminants peuvent contracter la BSE, au moins expérimentalement,
- Les symptômes de cette « BSE » pourraient être confondus avec ceux de la tremblante.

### **Les sources infectieuses et les modes de contamination**

« Agent Transmissible Non Conventionnel » (ATNC) est une sorte d'équivalent biologique de l'OVNI...

La tremblante est due à un agent infectieux, le prion, ayant certaines des propriétés des virus. Les sources infectieuses sont certains organes des animaux contaminés (centre nerveux et placenta), ainsi que l'environnement contaminé dans les zones d'endémie. La transmission au sein d'un élevage infecté se fait donc en grande partie de la mère au jeune (contact avec le placenta) mais elle est également possible entre adultes, par l'intermédiaire de l'environnement (pâturage contaminé par un placenta infecté).

### **Les symptômes**

Le délai d'incubation de cette maladie varie de 6 mois à 4 ans. La maladie touche principalement les adultes, mais elle peut aussi se rencontrer chez les jeunes de moins d'un an. On observe d'abord des troubles du comportement (nervosité, abattement, agressivité), puis des troubles nerveux (tremblements, incoordination motrice...) associés parfois à des démangeaisons. L'animal maigrit, malgré un appétit conservé. L'évolution se fait toujours vers la mort de l'animal en 1 à 6 mois. Il existe de grandes variations de la sensibilité à la maladie, selon l'espèce (le mouton est beaucoup plus sensible que la chèvre), la race et même la lignée des animaux.

*Remarque: la sélection de lignées résistantes a été utilisée avec succès dans des élevages atteints en Grande Bretagne, pour réduire l'incidence économique de la maladie.*

### **Dépistage et diagnostic**

Les symptômes de la tremblante ne sont pas toujours caractéristiques. Elle peut être confondue avec d'autres maladies nerveuses ou parasitaires. C'est pourquoi il est indispensable de recourir au laboratoire pour poser le diagnostic de tremblante sur un animal. Le diagnostic se fait par la mise en évidence dans le cerveau de l'animal des lésions caractéristiques de la maladie (observation au microscope du cerveau : *histologie*) ou de la **PrP\*** (ce sont les tests rapides).

#### **La théorie du Prion (Pr. Prussiner)**

L'entrée dans l'organisme (par voie alimentaire le plus souvent) d'une forme anormale et résistante aux enzymes de la PrP, dite PrP\* (une protéine qui est présente à la surface des cellules nerveuses) entraîne la transformation des PrP de l'individu en PrP\*. L'accumulation de ces PrP\* provoque la destruction des cellules nerveuses...

Il existe donc au sein des populations d'ovins et de caprins différentes formes de PrP naturelles, non pathologiques. En fonction de la structure de leur PrP, on s'est aperçu que les moutons et les chèvres ne développaient pas de la même manière la maladie. Ce qui distingue ces différentes formes de PrP entre elles, c'est la nature d'un certain nombre d'acides aminés. Ils sont eux-mêmes synthétisés suivant le génotype de l'animal d'où l'étude génétique en vue du programme européen.

### **Bases réglementaires:**

\_ la surveillance active et passive : déclaration obligatoire de toute suspicion de tremblante clinique, campagne de tests en abattoir et aux équarissements

\_ la définition des cheptels infectés : dès le diagnostic d'un ovine ou caprin atteint de tremblante.

\_ les mesures de police sanitaire : euthanasie sans délais de tous les ovins présentant des signes cliniques de tremblante, abattage de tous les caprins de l'exploitation, abattage de tous les ovins très sensibles et sensibles (possibilité d'une dérogation pour le maintien durant 2 ans des brebis sensibles pour l'auto renouvellement), repeuplement exclusivement avec des mâles résistants et interdiction de repeupler avec des femelles sensibles, interdiction d'exporter durant trois ans.

Sources : Guide sanitaire de l'éleveur, <http://www.agrisalon.com/elevage/dossier-14.php>  
<http://www.gds38.asso.fr/>, [http://dga.jouy.inra.fr/lgbc/projets/tremblante\\_chevre\\_v2.html](http://dga.jouy.inra.fr/lgbc/projets/tremblante_chevre_v2.html)



## « Un Gaec pour une meilleure répartition des tâches et mettre en avant la Poitevine ! »



Le Gaec Mel'Elie existe depuis le début de l'année. Christophe Bourbon et Philippe Massé se sont associés sur la ferme que Philippe menait seul jusque là.

Philippe a débuté il y a 10 ans avec une quarantaine de Poitevines en transformation fromagère et vendait ses fromages sur 4 marchés. Tout ceci lui prenait beaucoup de temps et petit à petit, il a apporté quelques modifications à son système (achat d'alpines, monotraite, ...).

Aujourd'hui, leur association leur permet d'aménager le temps de travail et de partager les responsabilités. Christophe a amené ses chèvres pour compléter le troupeau et arriver à une soixantaine de têtes. Au passage, ils ont sélectionné les animaux sur les deux troupeaux.

Cette sélection a d'abord pris en compte la Poitevine puisqu'ils veulent remettre en place un troupeau 100% poitevins :

- \_ d'une part, grâce à la trentaine de Poitevines aujourd'hui présentes sur la ferme et à leurs descendances

- \_ d'autre part, grâce à des croisements d'absorption réalisés sur des animaux de races différentes.

Les origines des chèvres Poitevines sont diverses avec notamment

des souches des élevages Pautrot (79), Bernier (79), Guilloteau (79), Nicolas (79), Neuiller (79), Mézière (86).

L'envie de revenir à la race Poitevine est nourrie par plusieurs raisons :

- \_ une race locale originaire du Sud des Deux Sèvres

- \_ une race adaptée au pâturage

- \_ une particularité au niveau du lait qui donne un plus commercial

- \_ un comportement calme

- \_ et une chèvre qui a un certain « cachet ».

Aujourd'hui, ils ont une vingtaine de chèvres Poitevines en lactation et une quinzaine de plus seront présentes l'année prochaine sur les 60 chèvres laitières. Le but est d'avoir des animaux performants au niveau laitier d'où l'idée de suivre une forme de contrôle laitier simplifié. Les chèvres ne sont traitées que le matin afin d'assurer la transformation du lait, la vente sur les 5 marchés hebdomadaires ainsi que les engagements professionnels.

Après la traite matinale et quand le temps le permet, les chèvres pâturent dès avril. A partir de juillet (période plus sèche), elles sortent dans une parcelle de





sorgho fourrager. Philippe et Christophe disposent d'une surface de 5 ha environ. Ils achètent la majorité de leurs aliments localement. Dans la chèvrerie, elles ont à disposition du foin de graminées et de luzerne, des céréales (maïs et orge) et une complémentation azotée suivant l'état du pâturage. De plus, ils possèdent 3 vaches : une jersiaise, une normande et une maraîchine. Elles consomment les refus. Elles sont valorisées via la vente de viande de veaux élevés sous la mère.



D'un point de vue sanitaire, ils n'ont pas de problèmes majeurs. Un déparasitage est réalisé en juillet au minimum. A noter le peu de problème de mise bas grâce à une bonne mobilité des chèvres.

Afin d'être présent toute l'année sur les marchés, ils ont décidé de produire du lait tout au long de l'année.

Pour cela, ils ont décidé d'avoir 3 périodes de mises bas : une première naturelle en février avec les Poitevines, un second lot en Mai afin d'avoir du lait pour juillet, et enfin, un dernier lot donnera naissance en octobre.

Ceci permet également d'avoir une meilleure stabilité dans le lait notamment au niveau de la matière grasse et d'avoir régulièrement du lait jeune pour un

meilleur caillage. Afin de « chauffer » les boucs pour les différentes saisons de reproduction, ils leur donnent de l'avoine, n'utilisent que des boucs relativement jeunes et 1 bouc pour 10 chèvres.

Avec environ 20000 litres de lait transformés cette année, ils fabriquent 4 principales formes de fromage de chèvre, du frais au sec : faisselle, cabri, mothais sur feuille et de la bûche. D'autres formes sont également présentes telles que le carré, la brique, le fromage apéritif,...

Ils ont aussi fait des tests notamment en séparant le lait de Poitevines du lait des autres races de chèvres. Ils ont remarqué certaines différences (à prendre avec précaution bien sûr) :

- \_ un goût moins typé de chèvre
- \_ un assèchement plus rapide
- \_ un vieillissement meilleur (le goût de chèvres vient avec le temps). « la Poitvine est tardive et ses fromages le sont aussi ».
- \_ il reste agréable à manger plus longtemps.
- \_ un fromage plus serré, plus concentré. « Un bout dans la bouche, et ça explose, ça développe »

Il serait alors intéressant de faire un test en commun. L'avis de tous est intéressant !

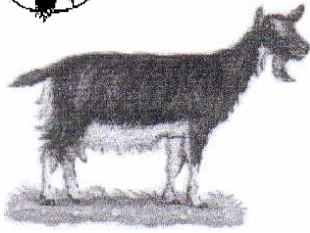
Gaec Mel'Elie  
Philippe Massé et Christophe Bourbon  
La Roche Elie  
79120 Messé  
05.49.27.51.03

Que les personnes qui souhaitent paraître dans cette rubrique lors d'un prochain numéro se fassent connaître. Elle permet de mieux se connaître et est l'occasion de mettre en avant les particularités de chacun si importantes à partager !



**Animaux, matériel et stages**

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON  
05.49.79.19.25 ou 06.81.86.33.94 ou encore [addchevrepoitevine@orange.fr](mailto:addchevrepoitevine@orange.fr).  
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



**VENTE**

- Dép. 03 : M. **Sté NOVEAGRI 04.70.43.58.12** vend une quinzaine de chèvres
- Dép. 03 : M. **KYRIAKIDES 04.70.64.93.36** vend des chevrettes de 2008
- Dép. 16 : M. **JUGIEAU 05.45.23.23.54** vend 1 bouc de 2004 (père : mardi)
- Dép. 16 : M. **FERME des VALLEES 05.45.60.28.88** vend ou échange un bouc de 2008
- Dép. 17 : M. **NEULLER 05.46.95.55.06** vend 4 chevrettes de 2008
- Dép. 17 : M. **TROCQUE 05.46.04.30.23** vend 36 chèvres adultes
- Dép. 37 : M. **DE FREMINET 02.47.96.32.72** vend 3 chevrettes pleines (nées en avril 2007)
- Dép. 23 : Gaec **Ferme de la Vallette 05.55.67.28.34** vend 1 bouc bien typé né en 2003 de chez Denton
- Dép. 37 : Mme **BLAIN 06.10.26.48.34** vend ou échange 1 bouc de 2006, 2 de 2007
- Dép. 56 : Earl de **L'ARCHE 02.97.65.23.48** vend 4 boucs nés en mars 2008 (mères inscrites au CLO)
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend ou échange 1 chevrette de 2008 et 3 boucs 2008, 2007, 2005
- Dép. 77 : Mme **NORY 06.72.20.54.73** vend 2 boucs adultes (arthur et raoul).
- Dép. 79 : M. **MARTEAU 05.49.94.30.21** vend 1 bouc de juin 2007 (mère : Guilloteau/Neuiller Gérard, père : Boissard).
- Dép. 79 : Gaec des **3 VILLAGES 06.07.35.87.09** vend ou échange 1 bouc de 2005 (origine père : Ferme des Vallées).
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend 1 bouc (né fév 07), quelques boucs adultes, des chevrettes de 2008 et quelques bouquillons.
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend 4 boucs adultes et 25 chevrettes pleines et cornues de 2008.
- Dép. 85 : Mme **AUNEAU 02.51.50.49.67** vend 1 bouc de 2008
- Dép. 86 : Mme **ROY 05.49.48.11.83** vend 2 chevrettes de 2008 (caev-)
- Dép. 86 : **CPA de LATHUS 05.49.91.71.54** vend 4 boucs de 2008
- Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.42.75.78.52** vend chevrettes de mars 2008 écornées pure race avec papiers
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** vend chevrettes écornées et inscrites (nées mars 2008)
- Belgique : M. **PUTMAN 00.32.23.84.37.94** vend chevrettes d'un an, chevrettes et chevreaux de 2008

**RECHERCHE**

- Dép. 49 : M. **RETHORE 02.41.70.39.16** recherche du matériel de fromagerie
- Dép. 61 : M. **CASSING 06.16.71.19.49** cherche une dizaine de chevrettes pleines
- Dép. 40 : M. **HENAULT 05.58.07.68.23** cherche des chèvres adultes ou des chevrettes pleines

**MATERIEL**

- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)
- Dép. 24 : M. **LECOMTE 05.53.90.34.25** vend un tank à lait alfa-laval de 800 litres et un cornadis en cascade 23 places
- Dép. 17 : M. **NEULLER 05.46.95.55.06** vend une armoire d'affinage ELIMECA tout inox (servie 4 mois) pour 1300€ HT + une machine à traire Westfalia pour chèvres en très bon état avec tous les tuyaux PVC et fer + 18 places de cornadis sur quai de traite. Prix à débattre 1250 € HT (06.08.24.41.26)

**En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".**



Pour commander: chèque joint à l'ordre de l'ADDCP  
2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

**Les habits de l'ADDCP**



**Tee-shirt ( modèle 1)**



**Tee-shirt ( modèle 2)**



**Gilet sans manche**

**Adhérents 8 €,non-adhérents 10 €.**

Frais d'envoi : 1 à 2 tee-shirts = 2.50 €

3 à 4 tee-shirts = 3.50 € etc

3 tailles possibles : 12/14 ;M ;XL

**Adhérents 50€,non adhérents 52€.**

Frais d'envoi : 2.50 €

Possibilité de personnalisation de la broderie

5 tailles possibles : S ;M ;L ;XL ;XXL

Une commande de gilets sans manche va être réalisée en vue des fêtes de Noël ! Avis aux intéressés ! Dites le moi avant la fin novembre !

**Les cartes postales de l'ADDCP**



Carte  
L'unité : 0.50 €  
Frais de port inclus

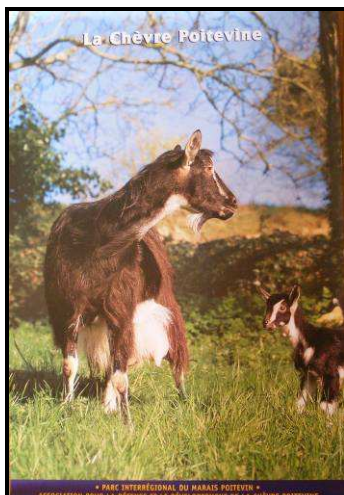
**L'autocollant de l'ADDCP**



Autocollant  
L'unité : 1 €  
et 1.5 € les 2  
  
Frais d'envoi (par autocollants)  
2 à 5 = 0.50 €  
6 à 15 = 0.70 €  
16 à 30 = 0.84 €  
31 à 75 = 1.57 €  
76 à 100 = 2.90 €

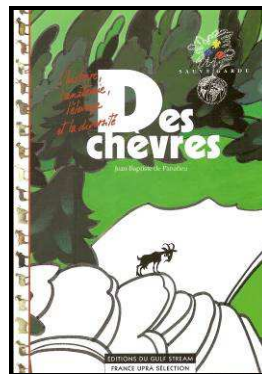
**Les posters de l'ADDCP**

(avec ou sans logo « Signé Poitou Charentes »)

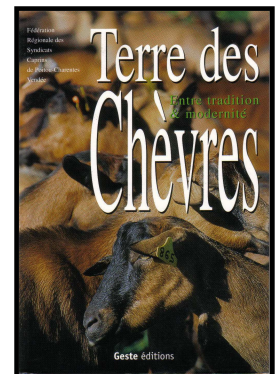


Poster : 2 €  
(40x60) plier en 2  
Frais de port inclus  
  
Poster : 4 €  
(40x60) avec tube  
Frais de port inclus  
Dégressif si plus  
d'un poster soit  
1.50€ par poster en  
plus

**Les livres**



Livre de 67 p.= 10 €  
Frais d'envoi = 1.60 €



Livre de 175 p.= 21 €  
Frais d'envoi = 3 €